

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 octobre 2009

Convocation du 3.10.2009, affichée le 3.10.2009

Sous la Présidence de Patrice WEISS, le Maire,

Conseillers présents : WEISS Bernard, KLEIN Marcel, JUNG François, KLEINCLAUSS Joseph, WENDLING Nadine, CRIQUI Marc, GUERRIER Catherine, FEGER René, MATTER André, CLAUSS Françoise, Fanny ECKART.

Conseillers absents excusés : DENNI Fabienne, GANTNER Jean-Marc, LEHNHARD Gérard.

Mademoiselle Fanny ECKART est nommée secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Assignation de la Commune devant le TGI de Strasbourg par Mr Fournaise : Autorisation du Maire à ester en Justice

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'Assignation de la Commune devant le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg par Mr Antoine Fournaise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- autorise le Maire à ester en justice
- décide de confier les intérêts de la Commune à la Compagnie d'Assurance la CIADE, et à Maître Martin MEYER, avocat.
- Autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

### 2. Travaux de remise en état du plafond et des corniches de l'église : protocole d'accord

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier de Maître MEYER, avocat, faisant part du souhait d'une des parties adverses de conclure un protocole d'accord, portant uniquement sur les dommages matériels la concernant. La procédure se poursuivrait pour une indemnisation des divers frais et des autres dommages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Donne un avis favorable à l'établissement du protocole d'accord proposé,
- Souhaite que la procédure se poursuive, afin que la Commune récupère l'ensemble des autres frais engagés.
- Autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

### 3. Terrain de football synthétique, Comité de Pilotage : désignation des représentants de la Commune

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la composition du Comité de Pilotage mis en place pour la gestion du terrain de football synthétique et après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne les représentants de la Commune, à savoir M. Patrice WEISS et M. Joseph KLEINCLAUSS.

### 4. Travaux rue du Cimetière Juif

Le maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise Jean Lefèvre a réalisé divers travaux, rue du Cimetière Juif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve ces travaux qui s'élèvent à 7.332 euros HT, soit 8.769,07 euros TTC,
- Décide d'affecter cette dépense en investissement.

Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 21532 du budget annexe de l'assainissement.